



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Département
Aisne
Arrondissement
Vervins
Canton
Vervins

Séance du 18 janvier 2022

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201201-20220118-2022-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2022

Délibération : N° 2022-05

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Rémy WALME, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Victorien POTIN, Sandrine WAGET, David BOUTILLIER, Andrew BOIVENT,

Secrétaire de séance : Sandrine HAVY

Décision modificative

DELIBERATION

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

A la demande du Percepteur, des ajustements doivent être établis par opération en non pas par chapitre.

DECISION

Le Conseil Municipal

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget principal de l'exercice 2021

INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Opération	Intitulé	Article	Montant €	Chapitre	Intitulé	Article	Montant €
041	Opérations patrimoniales	204412	+ 29 227,45	041	Opérations patrimoniales	2111	+ 29 227,45
024	Fleurissement centre ville	2121	+0,01				
10030	Voiries diverses	2315	+ 48 144,74				
14553	Vestiaires douches Stade	2135	+ 756,00				
98	Matériel Service Technique	2182	+9 322,28				
10028	Aménagement AAAT	2313	- 58 223,03				

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201281-20220118-2022-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet: 20/01/2022

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 18 janvier 2022

Le Maire

Johann WERY

